



MAIRIE - LE GRAND VILLAGE PLAGE

3 Boulevard de la plage 17370 LE GRAND VILLAGE PLAGE

☎ : 05 46 47 50 18 Fax : 05 46 47 42 17

Courriel: mairie@legrandvillageplage.fr Site : www.legrandvillageplage.fr

Le 28 décembre 2018

Le Maire,

A

Mesdames, Messieurs,
Les Présidents d'Association

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Le dossier de demande de subvention au titre de l'année 2019 est disponible en ligne sur le site internet de la collectivité www.legrandvillageplage.fr.

Il convient de remplir le cerfa n°12156*05, une notice d'accompagnement (cerfa n°517813#02) est également consultable pour vous aider à remplir le dossier de demande de subvention.

Si vous avez bénéficié d'une subvention de la commune en 2018, il est impératif de renseigner le compte rendu financier de subvention (cerfa n°15059*02) téléchargeable sur le site internet de la commune.

J'attire votre attention sur le fait que le dossier doit être retourné en mairie pour le 15 février 2019, délai de rigueur.

Tout dossier déposé après cette date ne pourra être examiné.

Je vous précise également que le nom de l'association indiqué sur la demande de subvention doit obligatoirement correspondre à celui indiqué sur le R.I.B (relevé d'identité bancaire).

En cas de difficulté pour accéder au format informatique des documents mentionnés ci-dessus, je vous invite à retirer une copie des documents à l'accueil de la mairie.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Présidents, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Patrice ROBILLARD